







EN RESUME

Le collectif d'agriculteurs et d'éleveurs « Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme » (PATAV), porteur du projet Terr'Arbouts, présente ce bilan pour rendre compte du continuum de participation relatif au raccordement du projet Terr'Arbouts au réseau public d'électricité, tenu entre le 24 octobre et le 24 novembre 2022.

Disponible sur le <u>site internet du projet</u>, ce bilan retrace les différentes rencontres effectuées sur le territoire auprès de la population, des associations, des institutions et des collectivités ainsi que les échanges qui s'y sont tenus et l'intégration des remarques dans le projet.

A ce but, deux rencontres avec la population ont été organisées les 8 et 9 novembre 2022 par PATAV, la société Green LightHouse Développement (GLHD), représentante de la maîtrise d'ouvrage, RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité, responsable du raccordement du poste Terr'Arbouts, et ETHICS Group, qui accompagne la maitrise d'ouvrage dans l'organisation et l'animation du continuum. Ces rencontres ont permis d'échanger avec les habitants des 16 communes de l'aire d'étude globale, des représentants d'associations, mais aussi de maires et de présidents de communeutés de communes concernés.

Ces différents temps d'information et d'échanges ont permis d'informer largement la population et de répondre à un certain nombre de questions relatives au projet Terr'Arbouts, son bien-fondé et son impact, mais aussi relatives au raccordement du projet, sa définition et ses modalités. De plus les participants étaient invités à contribuer sur le site internet du projet.

Pour atteindre ces objectifs, le porter à connaissances a été large afin d'assurer la promotion du continuum, du projet et des modalités de rencontres avec la population : lettre d'info du projet, avis d'information aux mairies, articles dans les journaux, participation radiophonique...

Ce bilan permet de rendre compte de la démarche mise en place par PATAV, GLHD, RTE et ETHICS Group et de valoriser la manière dont ces échanges ont nourri la réflexion autour de ce projet agrivoltaïque et son raccordement.









TABLE DES MATIERES

EN RESUME	2
LE CONTEXTE ET LES INTENTIONS	4
UN DIALOGUE TERRITORIAL RENOUVELE	5
LES GRANDS CHIFFRES DU CONTINUUM	5
DES MODALITES D'ECHANGES CO-CONSTRUITES AVEC RTE	5
L'AIRE D'ETUDE DU RACCORDEMENT COMME BASE DU CONTINUUM	5
UN PORTER A CONNAISSANCE LARGE	6
LA MISE EN PLACE D'UN SITE DEDIE ET D'UN CONTACT DIRECT	7
DEUX RENCONTRES POUR ECHANGER AVEC LE TERRITOIRE	7
LES GRANDS RETOURS DU CONTINUUM	S
LES SORTANTS DU CONTINUUM	10
LE PROJET TERR'ARBOUTS	10
LE RACCORDEMENT ENTRE LES PARCELLES TERR'ARBOUTS	1
LES CARACTERISTIQUES DU RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC	12
LA DEFINITION DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT	12
L'ENTRETIEN DU RACCORDEMENT RTE	12
LA SANTE ET LA SECURITE	12
LES FINANCES ET L'ECONOMIE	13
LES CONTRIBUTIONS AU PROJET	13
LES SUITES DU CONTINUUM	14
ANNEXES	15
Annexe 1 : La lettre d'info du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts	16
Annexe 2 : Communiqué – avis d'information à destination des communes	18
Annexe 3 : Exemple de diffusion des éléments de communication par les mairies	20
Annexe 4 : Article paru sur Sud-Ouest Landes le 2 novembre 2022 (réservé aux abonnés)	20
Annexe 5 : Article paru sur Sud Ouest Landes le 18 novembre 2022 puis dans Sud Ouest le 19 (réservé aux abonnés)	2 ⁻
Annexe 6 : Article paru dans le supplément Eco & Entreprises de Sud-Ouest le 10 novembre 2022	22
Annexe 7 : Support de présentation des rencontres publiques	23











LE CONTEXTE ET LES INTENTIONS

Dans le département des Landes, sur le périmètre des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan (forage « Bordes ») et de Saint-Gein (forage les « Arbouts »), un collectif de 35 agriculteurs et éleveurs a créé en 2019 l'association « Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme » (PATAV), spécialement constituée pour étudier la possibilité de combiner leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire.

Ce projet mutualisé d'agrivoltaïsme dynamique poursuit 3 objectifs :

- adopter des pratiques d'exploitation permettant d'améliorer la qualité de l'eau ;
- diversifier les sources de revenu d'une profession dont on connaît la forte exposition économique aux phénomènes exogènes de plus en plus intenses (volatilité des prix des matières agricoles, changement climatique, etc.);
- participer activement à la transition alimentaire et agricole demandée de plus en plus fortement par les consommateurs.

Les revenus obtenus grâce à la production d'électricité renouvelable seront stratégiques dans le développement d'un nouveau modèle économique à la fois viable et durable. Ils permettront non seulement de compenser les pertes de rendement d'activités habituellement consommatrices d'intrants, mais aussi d'amortir les coûts d'investissement dans la transformation et la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

À terme, l'activité agricole sera maintenue et stimulée dans une dynamique nouvelle, créatrice de valeur pour le territoire, en complémentarité et en cohérence avec le plan d'action territorial (PAT) initié sur ces zones de captage mobilisant l'ensemble des acteurs intervenant sur la qualité de l'eau potable.

Pour se lancer dans cette innovation de rupture, l'association « Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme » a décidé de se faire accompagner par un spécialiste des énergies renouvelables, Green LightHouse Développement (GLHD), habitué à développer des dynamiques de coopération territoriale dans ce domaine.

Une grande concertation volontaire avait déjà été organisée pendant plus de 3 mois en 2021 pour expliquer le projet Terr'Arbouts à tous les acteurs du territoire : services de l'Etat, élus, représentants du secteur agricole, chasseurs, associations environnementales, sans oublier les habitants.

La puissance photovoltaïque du projet impose un raccordement au réseau public de transport d'électricité. Le poste électrique le plus proche susceptible de recevoir la puissance de production est celui de Naoutot, situé sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont, à une vingtaine de kilomètres du futur poste électrique du projet Terr'Arbouts.

Dans ce cadre, RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité, mène une phase de concertation spécifique, dite concertation Fontaine, avec les services de l'Etat et les différents représentants du territoire (élus, associations, etc.), devant aboutir au choix du fuseau de moindre impact à la fin du premier trimestre 2023.

En complément, le collectif PATAV, en partenariat avec RTE relance les échanges avec le territoire afin de présenter le projet et ses avancées, et de pérenniser cette démarche volontaire d'information et de participation sur les grandes étapes du projet.











UN DIALOGUE TERRITORIAL RENOUVELE

Pour les membres de l'association PATAV, le dialogue territorial est une exigence forte; informer, échanger et enrichir le projet avec tous les acteurs du territoire est une réelle opportunité à ne pas négliger pour assurer la compréhension et l'appropriation de tous de ce projet novateur, et ce, à chaque étape qu'il parcourt. A ce titre, le raccordement électrique du projet au réseau public d'électricité était l'occasion de revenir vers le territoire, voire de le présenter à une audience plus large que durant la concertation préalable volontaire de 2021.

LES GRANDS CHIFFRES DU CONTINUUM









site internet du projet

51 participants aux réunions

16 communes différentes

24 participations uniques

DES MODALITES D'ECHANGES CO-CONSTRUITES AVEC RTE

Dès février 2022, des échanges réguliers ont été mis en place par le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité français, afin de mettre en place le raccordement électrique du projet. Rapidement, il a été décidé de faire de ce raccordement une occasion de relancer le dialogue territorial avec les habitants, volontairement complémentaire à la concertation Fontaine menée par RTE avec les services de l'Etat et les représentants du territoire et devant aboutir au choix par Madame la Préfète des Landes puis à la validation par le ministère de l'aire d'étude et du Fuseau de Moindre Impact (FMI) de la liaison souterraine de 225 000 volts.

Se basant sur l'aire d'étude de détermination du FMI, il a été décidé de présenter tous les aspects relatifs au raccordement durant ce continuum, de la démarche de détermination du FMI à la remise en état post-travaux, en passant par la description et la présentation d'une coupe de câble, pour finir par la présentation de la synthèse des enjeux de l'aire d'étude du raccordement et les étapes prévues suite à ce continuum.

L'AIRE D'ETUDE DU RACCORDEMENT COMME BASE DU CONTINUUM

Suite à ces décisions, il paraissait pertinent de réaliser cette concertation auprès des habitants des 11 communes de l'aire d'étude, sans négliger l'ensemble des communes de la première concertation volontaire de 2020-2021.













Périmètres de l'aire d'étude du raccordement (à gauche) et de la concertation préalable volontaire de 2021 (à droite)

Ainsi, la communication relative à ce continuum s'est portée sur les communes de :

- Artassenx
- Bascons
- Benguet
- Bretagne de Marsan
- Castandet
- Hontanx
- Laglorieuse
- Le Vignau
- Maurrin
- Mazerolles
- Mont-de-Marsan
- Pujo
- Saint-Gein
- Saint-Pierre-du-Mont

UN PORTER A CONNAISSANCE LARGE

Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour assurer la prise de connaissance de ce continuum, de ses modalités ainsi que des temps de rencontres avec la population.



La deuxième lettre d'information du projet (Annexe 1) ainsi qu'un avis d'information (Annexe 2) ont été transmis à l'ensemble des mairies cidessus, complétés d'échanges afin d'assurer la diffusion de ces éléments sur leur site internet et autres moyens de communication à leur disposition (Annexe 3). De plus, deux articles sont parus dans Sud-Ouest Landes le 2 novembre (Annexe 4) et le 18 novembre (Annexe 5), ce dernier est paru dans Sud-Ouest le 19 novembre. Une intervention sur Radio Mont-de-Marsan a été réalisée le 9 novembre au matin (photo ci-contre) et un article a aussi été publié dans le supplément Eco & Entreprises de Sud-Ouest le 10 novembre (Annexe 6)









LA MISE EN PLACE D'UN SITE DEDIE ET D'UN CONTACT DIRECT

Afin de partager l'ensemble des informations en un lieu accessible à tous, un site internet a été mis en place : http://www.colidee.com/terrarbouts/continuum



Au travers des différents onglets, les visiteurs peuvent retrouver l'ensemble des éléments de présentation du projet et de son raccordement, les communications auprès des mairies et le support des rencontres publiques (Annexe 7). De plus, les comptes-rendus des réunions publiques et ce bilan sont publiés sur ce site et font l'objet d'une actualité spécifique afin d'en notifier les personnes intéressées.

Mentionné sur l'ensemble des supports de communication, ce site a servi également à recueillir les contributions des participants et visiteurs de la page. Le public était invité à partager sa connaissance et ses usages quotidiens du territoire en apportant ses contributions selon quatre thématiques :

- Vos interrogations sur le raccordement RTE
- Milieu humain : Quels sont vos lieux et périodes de loisirs en pleine nature (évènements culturels, randonnée, chasse...)?
- Milieu physique: Quelles zones identifieriez-vous comme point dur pour les travaux (zone inondée en cas de pluie, présence d'alios dans le sol...)?
- Paysage et patrimoine: Quels sont pour vous les éléments remarquables de paysage et de patrimoine (arbre remarquable, fontaine, statue...)?

Par ailleurs, une adresse mail dédiée au projet a été mise en place afin de répondre à toutes les questions du territoire sur ce continuum : <u>terrarbouts@ethics-group.com</u>

DEUX RENCONTRES POUR ECHANGER AVEC LE TERRITOIRE

Les 8 et 9 novembre se sont tenues des rencontres publiques au sein des salles polyvalentes des communes de Saint-Gein et de Bretagne de Marsan. Ces rencontres visaient à relancer la démarche d'échange direct entre Terr'Arbouts et le territoire. Bien que portant sur le











raccordement électrique du projet, ces rencontres ont aussi accordé un temps long à la présentation du projet Terr'Arbouts et ses avancées: contexte, bien-fondé, expérimentations agronomique et agrivoltaïque en cours, études d'impacts et aménagements paysagers. Deux grands temps de questions réponses étaient prévus afin de répondre à toutes les interrogations latentes des participants.



Ces rencontres ont démarré par un mot d'accueil du maire de la commune, suivi d'une présentation à plusieurs voix par le collectif PATAV et GLHD concernant le projet Terr'Arbouts. Un premier temps de questions réponses était proposé, à la suite duquel venait la présentation du raccordement par RTE et son bureau d'études IRIS Conseil, puis un deuxième temps de questions réponses. Enfin le maire était réinvité à prononcer un discours de conclusion de la réunion.

Les comptes-rendus détaillés des rencontres publiques sont disponibles sur le site internet du projet http://www.colidee.com/terrarbouts/continuum dans l'onglet Synthèse.

Ces réunions ont cumulé 51 participants (agriculteurs, représentants d'associations, élus et habitants) curieux du projet Terr'Arbouts, de son raccordement et de son planning prévisionnel. 23 questions ont été posées et 1 proposition a été faite au sein des 22 prises de paroles des participants. A noter que cette même proposition a été faite durant chacune des réunions par des participants différents.

Le 18 novembre 2022, un article a été publié par Yves Capbern dans Sud-Ouest Landes et est paru le 19 dans Sud-Ouest Mont-de-Marsan, parlant des deux rencontres organisées, du projet et du continuum. (Annexe 8)











LES GRANDS RETOURS DU CONTINUUM

Ce continuum a permis au territoire de découvrir le projet Terr'Arbouts et ses avancées. Durant les réunions, les prises de parole des participants se sont autant focalisées sur les aspects agronomiques et techniques, que économiques et sanitaires.

L'association PATAV a été sollicité à trois occasions *via* l'adresse mail <u>terrarbouts@ethics-group.com</u>:

- Pour un entretien relatif à la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables dans le cadre de l'élaboration du PCAET de l'Agglomération du Val de Garonne;
- Un correspondant du journal Sud-Ouest Pays Grenadois a demandé des précisions concernant la tenue des rencontres des 8 et 9 novembre ;
- Une invitation à une conférence interactive sur le thème de l'économie circulaire et l'énergie a été envoyée par le territoire de projet « Haute Lande Armagnac » dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat d'Objectif Territorial.





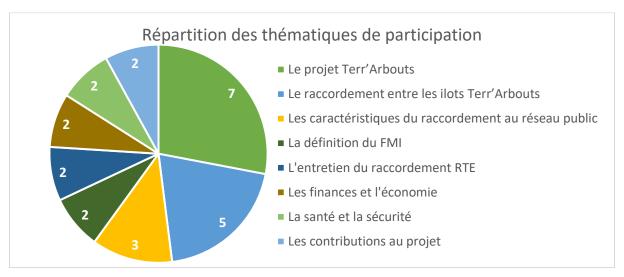






LES SORTANTS DU CONTINUUM

Durant les réunions publiques, 25 prises de paroles ont été recensées. PATAV, GLHD et RTE ont veillé à répondre aux questions et à consigner les contributions. L'ensemble de ces participations ont été classées par thématiques afin de faciliter la lecture des réponses qui y ont été apportées.



LE PROJET TERR'ARBOUTS

1. Les 40 années sont-elles liées au bail avec les propriétaires ?

GLHD: Oui mais la majorité des revenus reviennent à l'exploitant signataire de la charte d'engagement PATAV.

2. Entre le porteur du projet et le monde agricole, l'interlocuteur sera-t-il le fermier ou le propriétaire ?

GLHD: Les deux, dans le cas où l'exploitant agricole n'est pas propriétaire des terres qu'il exploite. Dans le cadre de ce projet et pour une durée de 40 ans, le contexte contractuel est le suivant:

Un bail emphytéotique est signé avec le propriétaire du terrain, dont le montant du loyer représente environ 19% du montant total et compense l'arrêt du bail rural précédent entre ce dernier et l'exploitant;

Une mise à disposition des terres (prêt à usage) et une convention d'exploitation est réalisée avec l'exploitant agricole de la parcelle agrivoltaïque qui s'est engagé au maintien d'une activité agricole significative et d'un passage en « zéro phyto ». Il perçoit 62% du montant du loyer.

Environ 19% de l'enveloppe globale est redistribué aux agriculteurs membres de PATAV qui ne bénéficient pas de panneaux photovoltaïques sur les parcelles qu'ils exploitent sur la zone de captage.

Ainsi, il sera mis en place avec chacun des exploitants PATAV, sur les surfaces équipées et non équipées, une convention d'exploitation justifiée par l'engagement du maintien d'une activité agricole significative et d'un passage en « zéro phyto » sur l'ensemble des zones qu'il exploite sur la zone de captage.











3. Les agriculteurs vont-ils s'adapter à une telle diversité végétale?

PATAV: Tout d'abord, toutes nos exploitations ne sont pas impactées de la même manière par les aires de captages (3200 ha de SAU au total pour nos 35 exploitations, dont 1500 ha sont situés dans la zone de captage). Ainsi, les itinéraires culturaux seront modifiés en conséquence.

De plus, une grande proportion de cette diversité de culture est déjà maîtrisée par les agriculteurs. Pour les cultures dont nous ne maitrisons pas encore l'itinéraire technique, nous faisons des essais et leur proportion dans l'assolement global reste limité.

4. Les productions vont-elles s'adapter au terroir local?

PATAV: Oui, nous avons sélectionné des cultures adaptées aux conditions pédoclimatiques locales, avec l'appui des conseillers agronomiques de la chambre d'agriculture, et nous menons des expérimentations sur notre site pilote à Hontanx.

5. A-t-on suffisamment de maitrise technique pour la production du lin ou du chanvre ?

PATAV : En plus de l'expérimentation en cours, les agriculteurs seront accompagnés techniquement sur la maitrise de ces productions.

6. Et si ces cultures ne marchent pas?

PATAV: Outre l'accompagnement technique de tous les agriculteurs, un volet contractuel a été mis en place avec des entreprises locales. Nous aurons des engagements de production à tenir.

7. Ce projet peut-il donner envie à d'autres ?

PATAV : L'agrivoltaïsme co-construit est une opportunité pour le territoire vu les défis sur l'eau et l'autonomie alimentaire.

LE RACCORDEMENT ENTRE LES PARCELLES TERR'ARBOUTS

8. Entre les parcelles et le futur poste électrique de Terr'Arbouts, les câbles sontils enterrés ?

GLHD: Oui, tout sera enterré.

9. Quel est le dimensionnement des tranchées pour les liaisons inter-parcs?

GLHD: Les câbles seront enterrés à environ 1 m de profondeur et il s'agira de plus petits câbles. Les études technico-économiques sont en cours pour mutualiser et optimiser le réseau de raccordement inter-parcs. Les tracés seront définis en concertation avec les collectivités locales, comme nous l'avons toujours fait.

10. Un raccordement de chaque îlot chez Enedis est-il possible?

GLHD: Non car il y aurait trop de câbles à acheminer.

11. Un péage autoroutier n'est-il pas prévu dans 20 ans sur le site d'implantation du poste électrique de Saint-Gein ?

GLHD: Nous n'avons pas identifié d'emplacement réservé pour un tel projet sur la parcelle d'implantation du poste et les services de l'Etat ne nous ont pas fait remonter d'information à ce sujet.

12. L'évitement sera-t-il respecté ou engagerez-vous une procédure règlementaire de destruction de faune protégée auprès de la DREAL ?

GLHD: L'évitement est toujours privilégié face aux enjeux environnementaux, de covisibilité et d'usages du territoire, et nous répondons à nos obligations réglementaires.









13. La tranchée peut-elle passer au milieu du chemin pour ne pas déstabiliser la voirie ?

GLHD: Des études techniques de sols seront menées pour ne pas déstabiliser de voirie ou d'ouvrages.

LES CARACTERISTIQUES DU RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC

14. Quel est le diamètre du câble enterré?

RTE: 12 cm.

15. A quand les supraconducteurs?

RTE: Des études sont en cours mais cette technologie est trop coûteuse pour l'instant.

LA DEFINITION DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT

16. Le tracé suit-il les voies publiques?

RTE: La technologie souterraine est flexible ce qui permet de procéder à de l'évitement si besoin. Nous faisons tout pour éviter les sites vierges et priorisons l'existant: emprunt de routes, chemins, pistes, champs. Nous souhaitons privilégier les passages déjà existants comme les ponts ou les passages à niveaux

17. Examinerez-vous la possibilité d'utiliser la servitude d'une conduite de gaz qui pourrait concilier un réseau de gaz avec un réseau électrique ?

RTE: Si les conduites sont en exploitation ce n'est pas possible. Pour celle qui n'est plus en exploitation depuis 14 ans, les servitudes n'ont plus lieu d'être (selon Teréga), du coup la nature a repris ses droits donc nous allons éviter d'aller en pleine nature.

L'ENTRETIEN DU RACCORDEMENT RTE

18. L'entretien des passages électriques sera-t-il à la charge des propriétaires ?

RTE: Non car il n'y a pas d'entretien et les conventions mentionnent qu'il ne faut pas planter d'arbre à racine profonde. Simplement les équipes de maintenance RTE doivent pouvoir accéder à l'ouvrage pour d'éventuelles interventions. A noter cette liaison souterraine fera l'objet d'une surveillance par RTE 24 heures sur 24.

19. Si le projet ne fonctionne pas, les câbles seront-ils alors retirés?

RTE: Le câble fait partie du réseau public de transport, un réseau interconnecté. Bien que l'ouvrage soit construit pour raccorder le projet Terr'Arbouts, à son échéance c'est-à-dire dans 40 ans, RTE étudiera le besoin. Nous pouvons envisager de réutiliser les câbles existants pour d'autres projets, de les enlever ou de les laisser en fonction des besoins. Par exemple nous avions des lignes aériennes existantes non utilisées que nous allons réutiliser pour d'autres projets

LA SANTE ET LA SECURITE

20. Faites-vous des études sur les champs électromagnétiques avant/après?

GLHD: Les études déjà menées sur les effets sanitaires des champs électromagnétiques des installations photovoltaïques et des lignes électriques démontrent qu'aucune exposition permanente ou occasionnelle aux champs électriques et magnétiques susceptible d'avoir des effets sur la santé humaine n'est à prévoir. Un rapport d'IDE Environnement est partagé sur le site internet Colidée.











21. Comment est gérée la protection incendie?

GLHD: Nous avons intégré à la conception du projet l'ensemble des prescriptions de la DDTM, de la DFCI et du SDIS des Landes pour répondre aux enjeux de prévention, de protection et d'intervention en cas d'incendie. Un parc agrivoltaïque est par ailleurs moins à risque qu'une centrale au sol classique puisque le maintien des usages agricoles permet de maitriser la végétation et de conserver l'irrigation.

LES FINANCES ET L'ECONOMIE

22. Quel est le prix du raccordement?

GLHD: 25 millions d'euros pour les 25 km, dont les coûts seront supportés par GLHD.

23. Quelles retombées économiques pour les Communautés de Communes?

GLHD: Les installations agrivoltaïques (photovoltaïques au sens fiscal du terme) sont soumises à différentes taxes et impôts générant des ressources économiques non négligeables pour les territoires qui les accueillent. Les différentes retombées économiques concernent des retombées fiscales ponctuelles, versée une seule fois, générées principalement par la taxe d'aménagement, et des retombées fiscales annuelles, générées par différents revenus au titre notamment de la Contribution Économique Territoriale (CET), qui remplace la taxe professionnelle, et de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER). Ce sont plus de 50 M€ qui seront injectés sur le territoire sur la durée d'exploitation du projet, répartis entre les différentes collectivités (département, EPCI, communes).

LES CONTRIBUTIONS AU PROJET

24. Une piste cyclable serait-elle envisageable le long de la servitude de la liaison souterraine ? (Question posée aux deux réunions)

GLHD: Ce serait une bonne idée! Mais RTE n'est ni propriétaire ni acquéreur des terrains traversés. La création d'un tel ouvrage relèverait d'une compétence intercommunale ou départementale, une opportunité dont les élus pourraient se saisir.

De ces échanges, on retient l'intérêt pour le territoire de comprendre le bien-fondé du projet Terr'Arbouts et de son raccordement, mais aussi sa volonté de le questionner pour assurer son intégration.











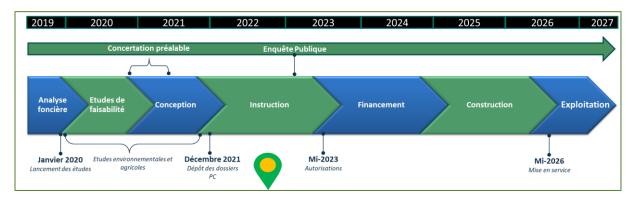
LES SUITES DU CONTINUUM

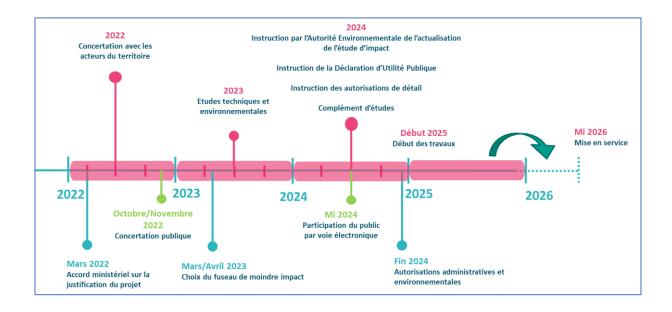
Le principal enseignement de cette concertation est que le projet Terr'Arbouts est bien accueilli au sein du territoire, fruit d'une démarche d'amélioration continue et de dialogue territorial initiés très en amont dans les réflexions et différentes phases de conception.

Les études de raccordement font actuellement l'objet d'une procédure dite de Concertation Fontaine, menée sous l'égide de madame la préfète des Landes, à l'issue de laquelle un Fuseau de Moindre Impact (FMI) pour l'ouvrage RTE sera arrêté.

Suite à cette validation, RTE poursuivra ses études pour définir la bande de Déclaration d'Utilité Publique puis actualisera l'étude d'impact à ce périmètre.

Pour rappel vous trouverez ci-dessous les calendriers respectifs du projet Terr'Arbouts et de son raccordement par RTE.















ANNEXES











Annexe 1 : La lettre d'info du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts



En 2020, nous avons souhaité lancer une véritable dynamique de dialogue territorial en associant les élus et les représentants de la filière agricole à notre réflexion.

En 2021, avec le soutien du représentant de la maîtrise d'ouvrage du projet, Green Lighthouse Développement (GLHD), nous sommes allés à la rencontre des habitants et de tous ceux qui ont une expertise particulière du territoire, par exemple les chasseurs, pour présenter notre solution agrivoltaïque, ses raisons, ses objectifs, ses perspectives, et enregistrer toutes les réactions qui permettraient d'améliorer notre projet.

Bilan de cette concertation sur un temps long : plus on explique le projet Terr'Arbouts, plus il fédère les énergies positives autour de lui.

En 2022, notre projet Terr'Arbouts entre dans une nouvelle phase d'information et de consultation très active (voir page 2) pour accompagner notre planning d'actions très chargé lui aussi.

Pour mémoire, ce projet agrivoltaïque a été imaginé pour répondre à une contrainte forte : mettre en œuvre les dispositions nécessaires à un retour d'une distribution d'eau conforme au sein des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan (forage « Bordes ») et de Saint-Gein (forage les « Arbouts ») pour le paramètre pesticides dans le délai dérogatoire accordé par l'Etat.

5 mai 2021 au siège social de l'association PATAV: François Lesparre et Jean-Michel Lamothe en réunion publique de restitution du bilan de la concertation préalable avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage, Vincent Vianon et Lisa Salvio.

Dans le débat actuel des transitions – agricole, alimentaire, écologique, énergétique –, l'agrivoltaïsme a toutes les capacités pour favoriser un modèle vertueux « de nouvelle génération », résiliant aux aléas du bouleversement climatique, permettant de diversifier et de sécuriser les productions agricoles ainsi que les sources de revenus des exploitants, de créer un écosystème solidaire viable et durable, en phase avec les attentes des citoyens consommateurs et les objectifs d'aménagement des territoires eux-mêmes au défi de se transformer.

Un enjeu d'avenir, au cœur des choix que doivent faire les territoires pour réconcilier toutes les énergies et accélérer vers la neutralité carbone.

Notre solution est innovante et pertinente pour valoriser notre patrimoine agricole et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.

Plus que jamais, nous sommes fiers de notre projet Terr'Arbouts et nous sommes impatients de vous revoir lors des prochains rendez-vous de concertation. Venez nombreux!

Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïque (PATAV)

Etudier les enjeux pour mieux les éviter

GLHD, représentant de la maîtrise d'ouvrage du projet Terr'Arbouts, a missionné le cabinet Biotope pour identifier les enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux.

Habitats naturels, zones humides, espèces de flore protégées, insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères, chiroptères... Le rapport de près de 400 pages donne à voir un état initial élaboré à partir des connaissances les plus récentes et des données recueillies sur le terrain et consolidées avec l'expérience des spécialistes en charge des inventaires.



Cette étude réglementaire sera disponible dans le cadre de l'enquête publique du projet Terr'Arbouts.

Chaque habitant du territoire pourra ainsi se rendre compte de la valeur de ce travail documentaire qui est aussi accompagné d'un atlas cartographique.











www.colidee.com/terrarbouts/continuum



Une nouvelle phase d'information et de consultation en partenariat avec

To the Committee of the

Le réseau de transport d'électricité

La puissance photovoltaïque de notre projet impose un raccordement au réseau public de transport d'électricité. Le poste électrique le plus proche susceptible de recevoir notre puissance de production est celui de Naoutot situé sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont à une vingtaine de kilomètres du futur poste électrique du projet Terr'Arbouts. Il s'agira d'une liaison souterraine en 225 000 volts.

■ L'entreprise gestionnaire du réseau public de transport d'électricité RTE va conduire une phase de concertation spécifique dite « Fontaine » concernant le raccordement électrique de notre poste Terr'Arbouts au poste de Naoutot situé à Saint-Pierre-du-Mont. La réunion prévue dans ce cadre avec les services de l'État et différents représentants du territoire (élus, associations, etc.) aura lieu à partir du mois de mars 2023. Elle permettra de proposer une aire d'étude et des fuseaux de passage pour la liaison souterraine. Madame la préfète des Landes validera l'aire d'étude et le Fuseau de Moindre Impact (FMI).

D'ici là, notre association PATAV va elle aussi organiser 2 rencontres d'information et de participation les 8 et 9 novembre à Saint-Gein et Bretagne-De-Marsan.

Ces rendez-vous permettront de rencontrer GLHD, représentant de la maîtrise d'ouvrage du projet agrivoltaïque et RTE, maître d'ouvrage du raccordement, qui vous expliquera les conditions de réalisation de la liaison souterraine de raccordement au réseau public de transport d'électricité.

Toutes les informations sur ces rencontres sont à retrouver sur <u>www.colidee.com/terrarbouts/continuum</u>.

Le projet de notre association agricole PATAV entre dans une nouvelle phase très active!

Le planning du projet et de son raccordement 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 Concertation préalable Enquête publique Enquête publique Enquête publique Instruction Financement Construction Exploitation Réuniors publiques Participation du Public Réuniors publiques Participation du Public Instruction Financement Fortaine Enquête publiques Participation du Public Réuniors publiques Participation du Public Instruction Financement Proteine Réuniors publiques Participation du Public Participation du Public Stratégie de raccordement Autorianiors Réuniors publiques Participation du Public Participation du Publi











Annexe 2 : Communiqué – avis d'information à destination des communes



Communiqué – Avis d'information à destination des habitants de Saint-Gein, Castandet, Maurrin, Artassenx, Bascons, Bretagne-de-Marsan, Benquet, Laglorieuse, Mazerolles, Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, Pujo-le-Plan, Hontanx et Le Vignau

Projet agrivoltaïque Terr'Abouts : 2 rencontres d'information et de participation les 8 et 9 nov. 2022

L'association agricole « Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme » (PATAV), à l'origine du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts, est heureuse d'annoncer l'organisation de 2 nouvelles rencontres d'information et de participation en partenariat avec les entreprises GLHD, représentante de la maîtrise d'ouvrage, et RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité), responsable du raccordement du poste Terr'Arbouts.

Le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts, dont l'étude de faisabilité a été lancée en 2019, entre dans une nouvelle phase d'information et de consultation active.

Pour mémoire, ce projet a été imaginé par un collectif de 35 exploitants agricoles qui doivent tous impérativement changer en profondeur et de manière durable leurs pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires à très court terme afin de pouvoir restaurer la qualité des eaux des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo le Plan (forage « Bordes ») et de Saint Gein (forage les « Arbouts »).

Les exploitants PATAV ont identifié l'agrivoltaïsme comme moyen crédible d'accélérer leur transformation vers une agriculture raisonnée et leur adaptation au dérèglement climatique.

L'apport financier garanti par la coactivité photovoltaïque est d'autant plus pertinent dans le contexte de la forte exposition agricole aux phénomènes économiques exogènes de plus en plus intenses : aléas extrêmes tels que le gel, la grêle ou encore la sécheresse précoce, inflation mondiale des prix des matières premières, augmentation des coûts de l'énergie à des niveaux jamais vus....

Sa mise en œuvre opérationnelle permettra de favoriser la diversification de variétés et de cultures, d'impulser une organisation paysagère différente, de stimuler la renaturation de la biodiversité et des espaces par la création de dizaines de kilomètres de haies favorisant les espèces auxiliaires...

Une grande concertation volontaire a déjà été organisée pendant plus de 3 mois en 2021 pour expliquer le projet Terr'Arbouts à tous les acteurs du territoire : services de l'Etat, élus, représentants du secteur agricole, chasseurs, associations environnementales, sans oublier bien sûr les habitants.

Pour accompagner cette nouvelle phase de participation, une lettre d'information décrivant les dernières actualités du projet est diffusée dans les communes concernées et sera accessible sur le site internet du projet www.colidee.com/terrarbouts/continuum à partir du 24 octobre. Une émission de radio sera spécialement diffusée sur Radio Mont-de-Marsan.



terrarbouts@ethics-group.com

Pour en savoir plus : http://www.colidee.com/terrarbouts/continuum













Aujourd'hui, PATAV revient vers les habitants afin de faire le point sur l'avancement de leur projet avec GLHD et RTE. A cette occasion, RTE expliquera les conditions de réalisation d'un raccordement électrique et présentera les enjeux de l'aire d'étude de la liaison souterraine entre Saint-Gein et Saint-Pierre-du-Mont. L'objectif est de répondre aux questions et d'enregistrer les contributions sur le sujet.

Ces contributions permettront d'enrichir la synthèse des enjeux de l'aire d'étude afin de proposer des fuseaux de passage.

Les rencontres d'information et de participation sont organisées à 18h30 le 8 novembre 2022 à Saint-Gein dans les locaux de la salle polyvalente (salle des fêtes) et le 9 novembre 2022 à Bretagne-de-Marsan dans les locaux de la salle polyvalente (salle des fêtes).

Le public peut s'inscrire par avance en se connectant sur le site internet du projet : http://www.colidee.com/terrarbouts/continuum ou se présenter librement aux réunions.

Pour en savoir plus sur le projet :

Visionnez la vidéo de présentation du projet : https://www.youtube.com/watch?v=rmSllo9fRfl



Découvrez la chaine Youtube de GLHD :

https://www.youtube.com/channel/UCVnIT-k hUShE4BQT9mA43w



terrarbouts@ethics-group.com

Pour en savoir plus : http://www.colidee.com/terrarbouts/continuum











Annexe 3 : Exemple de diffusion des éléments de communication par les mairies



Annexe 4 : Article paru sur Sud-Ouest Landes le 2 novembre 2022 (réservé aux abonnés)













Annexe 5 : Article paru sur Sud Ouest Landes le 18 novembre 2022 puis dans Sud Ouest le 19 (réservé aux abonnés)

Samedi 19 novembre 2022 SUD OUEST

MONT-DE-N

GRENADE-SUR-L'ADOUR



Les représentants de la société GLHD et de RTE entourent une partie des agriculteurs, acteurs du projet Terr'Arbouts. y.c.

Le projet agrivoltaïque Terr'Arbouts a fait l'objet de réunions de concertation









Annexe 6 : Article paru dans le supplément Eco & Entreprises de Sud-Ouest le 10 novembre 2022



ls sont 35 agriculteurs, situés sur les communes de Castandet, Le Vignau et Maurrin (Com-munauté de communes du Pays Grenadois) et de Hontanx, Pujole-Plan et Saint-Gein (Pays de Villeneuve en Armagnac Landais), à avoir fait le choix en 2019 de se lancer dans

l'agrivoltaïsme. Cette technique innovante consiste à exploiter certaines de leurs parcelles en synergie avec une production d'énergie renouvelable générée par des panneaux photovoltaïques.

Pour aller au bout de leur projet, les exploitants regroupés dans une associa-tion basée à Hontanx, « Pujo Arbouts Territoire Agrivoltaïque » (PATAV), ont sélectionné comme partenaire la socié-té Green LightHouse Développement installée à Martillac en Gironde et à Haut-Mauco dans les Landes.

▶ Objectif 2026

Spécialisée dans l'étude de projets agrivoltaïques à la demande de collectifs d'agriculteurs, GLHD s'est vue confier une mission sur plusieurs années : mettre en place l'ingénierie spécifique du projet Terr'Arbouts, depuis sa définition jusqu'à son entrée en exploitation prévue en 2026.

L'enjeu est important : la prise en compte de l'agrivoltaïsme à l'échelle de collectifs d'exploitants fait partie des solutions innovantes pour accélérer vers l'objectif mondial de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cette vision suppose cependant un accompagnement rigoureux de la part des maîtres d'ouvrage qui doivent avoir conscience de leur responsabilité en termes d'aménagement du territoire. C'est pourquoi GLHD est présent sur toute la chaîne de valeurs, depuis le financement des études (agricoles, agronomiques, environnementales...) jusqu'au démantèlement et recyclage, en passant par la préparation des documents réglementaires tels que les permis de construire et autres demandes d'autorisation, l'exploitation et le suivi des installations et, bien sûr, la vente de la production d'énergie

Un filet de sécurité doublé d'un effet de levier

Jean-Marc Fabius, cofondateur de GLHD, explique : « Un revenu complémentaire issu de la production d'énergie renouvelable et garanti pendant 40 ans est important pour les agriculteurs. Il représente pour eux un véritable filet de sécurité doublé d'un formidable levier de transformation. Il s'agit par exemple d'avoir les moyens de tester de nouvelles cultures sans produits phytosanitaires, de développer des filières à l'échelle du territoire, d'adopter de nouvelles pratiques... Une grande concertation volontaire a été organisée pendant plus de 3 mois en 2021 pour expliquer le projet Terr'Arbouts à tous les acteurs du territoire : élus, services de l'État, représentants du secteur agricole, chasseurs, associations environnementales, sans oublier bien sûr les habitants. × Dans la continuité de cette démarche de

concertation, la Chambre d'agriculture des Landes a produit une étude agricole pendant que des écologues indépendants ont identifié les enjeux environnementaux sur le terrain. Le projet sera d'autant plus pertinent qu'il sera zéro artificialisation.





Au mois de février 2022, GLHD et les représentants de Terr'Arbouts ont été auditionnés à l'Assemblée nationale pour expliquer leur manière de conduire

Verdir et rajeunir l'agricultur

En 2023, un pilote agrivoltaïque expérimental sera inauguré à Haut-Mauco. « La Région, le Département, la Chambre d'agriculture des Landes, le technopôle Agrolandes, conscients des défis posés aujourd'hui à une profession agricole particulièrement climato-sensible, ont été convaincus de la nécessité de disposer d'un site d'essai grandeur nature pour tester l'innovation agrivoltaïque », explique Jean-Marc Fabius pour qui Terr'Arbouts représente une belle opportunité d'accompagner les exploitants dans leur ambition de verdir et rajeunir leur métier.

« Notre solution agrivoltaïque ne leur offre pas seulement les moyens finan-ciers de penser et repenser leur manière de travailler leur terre. Elle leur permet aussi de retrouver une place innovante dans le système socio-économique et de regagner de la visibilité pour enfin donner envie à leurs enfants de reprendre les exploitations familiales » précise-t-il. À l'échelle du territoire, Terr'Arbouts apportera plus de 48 millions d'euros de retombées fiscales aux collectivités locales pendant toute la durée du projet. Ses phases de construction, exploitation et maintenance représenteront quelque 1 600 emplois directs et indirects. Le chantier à lui seul génèrera des milliers de nuitées et de repas.

Produire mieux et local

Conclusion de Jean-Michel Lamothe, président de l'association PATAV « Le couplage sur nos terres d'une production alimentaire et d'énergie renouvelable nous engage dans la transition, celle de l'agriculture raisonnée. L'agrivoltaïsme fournit l'occasion de produire mieux, local, à un coût maîtrisé, non subventionné, d'aller vers plus de sobriété. Notre territoire à tout à y gagner en biodiversité, en consommation, en qualité des sols et des eaux. Alors que les crises se multiplient et que le dérèglement s'accélère, notre réflexion va dans le bon sens, celui d'une production plus durable et respectueuse, un investissement structurant pour l'avenir de notre territoire.»



Route de Saint-Sever 40280 Haut-Mauco

ı, allée Jean-Rostand

contact@green-lighthouse.com

Tél. 05 56 85 24 21

GLHD recrute, visitez notre site Internet : www.green-lightouse.com











Annexe 7 : Support de présentation des rencontres publiques





2





3 4















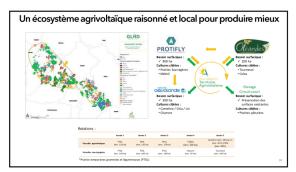




7

8

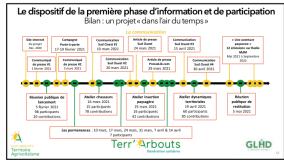




9

10





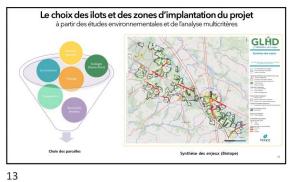






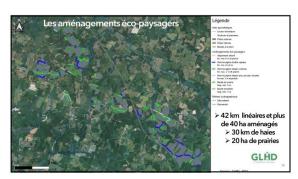


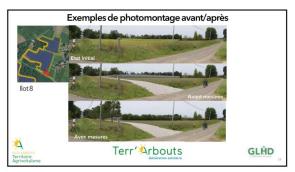


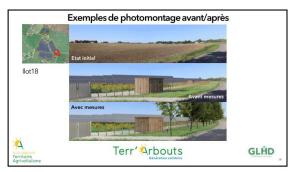












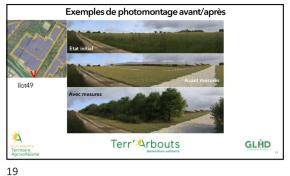


















21











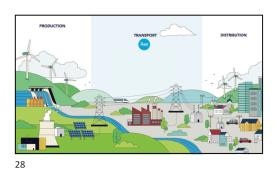


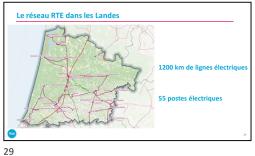




































35 36





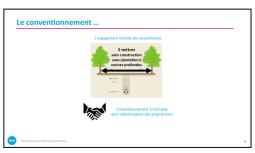














39























